Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Garde alternée congés d'été

Par minnie

Bonjour,
Suite à jugement du JAF, mon ex et moi avons la garde de notre fils en semaine alternée du lundi au lundi après l'école.
En ce qui concerne les congés d'été, c'est la moitié des vacances en alternance par quinzaine les années paires quinzaines 1 et 3 chez le père, 2 et 4 chez la mère et inversement les années impaires.
2021 est une année impaire. Mon ex a donc notre fils du lundi 19 juillet au lundi 2 août et ensuite du lundi 16 août au lundi 30 août. Moi j'ai mon fils du du lundi 5 juillet au lundi 19 juillet et ensuite du lundi 2 août au lundi 16 août.
Avant que les congés d'été commencent, j'aurai déjà mon fils car c'est ma semaine du lundi 28 juin au lundi 5 juillet. Ce qui fait que cela me fera 3 semaines de garde avec mon fils.
Mon ex pense que comme j'aurais la garde pendant 3 semaines et bien lui aura aussi 3 semaines à la fin des congés d'été, il se rajoute la semaine du lundi 30 août au lundi 6 septembre.
Je suis un peu perdu. Pouvez-vous me dire ce qu'il en est ? Est-ce qu'il a raison ?
Je vous remercie de vos réponses et de votre aide.